

Retrouvez-nous sur
batimentcfabourgognefranche.com

CAP COUVREUR

Présentation succincte du métier

Le couvreur met le bâtiment hors d'eau. Le couvreur réalise ou répare les toitures des immeubles, maisons ou monuments. Il prépare la surface à couvrir et fixe sur la charpente les supports de matériaux de couverture (tuiles, ardoises, zinc...). Il assure également la pose de gouttières, lucarnes. Avec la couverture, c'est l'enveloppe du bâtiment qui se termine et la touche finale qui est donnée à sa forme architecturale.

> Métier(s) auxquels conduit la formation

- Ouvrier qualifié en couverture zinguerie

> Objectifs généraux de la formation

- Savoir réaliser une toiture en utilisant les différents matériaux courant (tuile, ardoise et zinc)
- Identifier et réaliser les différents raccord courant d'une couverture (abergement de souche de cheminée, arêtier, noue)

> Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Soudure sur zinc
- pose de gouttière
- pose de tuile plate en plan carré
- détournement de souche
- pose d'ardoise en plan carré
- détournement de souche
- pose de couverture zinc (tasseau et joint debout)

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Habilitation électrique

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Anglais, Mathématiques, Sciences
- Enseignement professionnel : dessin technique
- EPS

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

i informations

CODE RNCP : 35889

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes:

- ▶ Reconnues travailleur handicapé
- ▶ Sportifs de haut niveau
- ▶ Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- ▶ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- ▶ Bénéficiaires de minima sociaux
- ▶ Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

- ▶ Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

- ▶ Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap:

- ▶ Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
- Atelier de couverture : Poste individuel, Outillage individuel et/ou collectif
- Echafaudage de pied
- matériel nécessaire au métier de Couvreur

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP - Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

> Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation

- MC Zinguerie
- BP Couverture



► Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

► Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

DURÉE

► Standard : 2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Dijon
Auxerre
Marzy
Besançon
Autun

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise

Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

- 03 72 612 612
- contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com

